



Service des Ressources humaines

**FICHE DE POSTE**  
**CHARGE DE MISSION REGULATION – INTERMEDIAIRES (H/F)**

**Référence**      DRAI/PS/CHM/REG/INT/0911

**Contexte**

L'Autorité des marchés financiers est le régulateur de la place financière de Paris. Elle compte aujourd'hui 400 collaborateurs, demain 450 dans le cadre de son nouveau plan stratégique, issus des métiers de la finance, du chiffre et du droit pour accomplir ses missions de protection de l'épargne, de veille quant à la qualité de l'information financière et de suivi du bon fonctionnement des marchés financiers.

La Direction de la régulation et des affaires internationales élabore les principes de régulation et les règles gouvernant les différentes activités financières soumises au contrôle de l'AMF.

Au sein de cette Direction, le service de la régulation et de l'Intermédiation et des infrastructures de marché est en charge de la régulation de l'intermédiation et des infrastructures de marché (marchés, systèmes multilatéraux de négociation, chambre de compensation, dépositaire central et système de règlement-livraison). Il propose des évolutions de réglementation assorties d'études d'opportunité et d'éléments comparatifs internationaux. Il apporte notamment son concours à la négociation et de la transposition des directives européennes.

**Mission**

Le/la chargé(e) de mission couvrira, à titre principal, le domaine de la régulation de l'activité des prestataires de service d'investissement (activités de négociation pour compte propre, négociations pour compte de tiers, conseil, règles de conduite, règles d'organisation, analyse financière ...). Il/elle pourra également appeler à travailler sur des sujets sectoriels, évolutifs, sur lesquels l'AMF entend développer son expertise (marchés pétroliers, marchés agricoles).

**Attributions**

Dans ce contexte, le/la chargé(e) de mission devra être une force de réflexion et de propositions :

- contribuer à l'identification en amont des enjeux majeurs qui peuvent s'attacher, à l'élaboration ou à la mise en œuvre d'une nouvelle réglementation européenne, voire internationale, ou à l'apparition de nouvelles pratiques professionnelles,
- proposer et faire valider les positions à soutenir dans ces débats et sur ces questions en concertation avec les autres services de l'AMF et avec les professionnels,
- promouvoir ces positions dans les groupes de travail européens et internationaux,
- garantir la pertinence et la cohérence des propositions formulées quant à l'évolution du cadre réglementaire dans le domaine des marchés à travers un processus de concertation interne et de consultations externes intégrant une dimension comparative indispensable au plan européen/international.

**Candidat(e)**

Bac + 5 Master en finance / droit des affaires / école de commerce ou sciences politiques.

Une expérience professionnelle d'au moins 8 ans acquise notamment chez un prestataire de services d'investissement avec, si possible une alternance entre poste opérationnel et poste de conformité ou d'audit ou dans une association professionnelle.

**Qualités requises**

Qualité de communication orale et écrite  
Curiosité intellectuelle  
Esprit d'équipe  
Sens de l'initiative  
Orientation service  
Capacité d'analyse et de synthèse  
Anglais courant

Merci d'adresser CV et lettre de motivation sous la référence DRAI/PS/CHM/REG/INT/0911 à  
[recrut@amf-france.org](mailto:recrut@amf-france.org)